

DÉBATS LOI DUPLOMB

Sylvie Goulard, ex-eurodéputée : « La loi Duplomb révèle une triple dérives sur l'économie, la science et l'Europe »

TRIBUNE

Sylvie Goulard

Ancienne eurodéputée

Le texte promulgué le 12 août au mépris de la nature et de la science est aussi un contresens sur la construction européenne, dont le rôle n'est pas d'encourager le nivellement par le bas, affirme l'ancienne députée européenne, dans une tribune au « Monde ».

Publié le 14 août 2025 à 05h15, modifié le 14 août 2025 à 12h43 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Votée en catimini par une commission paritaire, la loi Duplomb n'est pas seulement une anomalie démocratique, elle révèle une triple dérives sur l'économie, la science et l'Europe.

Lire aussi | [Loi Duplomb : Emmanuel Macron promulgue le texte après la censure partielle du Conseil constitutionnel](#)

La polarisation croissante – économie contre écologie – n'a aucun sens. L'environnement n'est pas « de gauche », ni la compétitivité « de droite ». En prônant d'un côté une « *décroissance* » radicale, de l'autre le refus de l'« *écologie punitive* », les politiques simplifient les enjeux à outrance. Nous avons tous besoin d'emplois et d'un environnement sain. La mission du Parlement est de trouver un équilibre durable entre la création de valeur et la planète, la compétitivité et la santé, en commençant par la protection des travailleurs agricoles.

« *Détruire la nature, c'est détruire l'économie.* » Ce n'est pas un « écolo » qui le proclame, mais un membre du directoire de la Banque centrale européenne (Frank Elderson). Le manque d'eau, par exemple, a déjà des conséquences sur la production : hausse des prix des matières premières, risque de fermeture de centrales nucléaires (selon EDF). In fine, c'est la stabilité du système économique et financier qui est en jeu.

Respect de la science

Nous surexploitions la planète au risque de notre propre ruine, en oubliant que nous faisons partie de la nature qui nous nourrit, nous ressource, régule le climat, évite l'érosion. Et nous pensons naïvement que ces services sont « gratuits », ces largesses inépuisables. Il est temps de comprendre

que le capital naturel, et en premier lieu le capital humain, a une valeur inestimable.

Lire aussi | [« La loi Duplomb caractérise l'état d'esprit de la droite : la défense d'intérêts économiques étroits au-delà de l'intérêt général »](#)

Face au Covid-19, les autorités ont mis l'économie à l'arrêt, quitte à empiler les dettes. Cinq ans plus tard, le Parlement vote la consolidation d'un modèle économique extractif, condamné à terme, au lieu d'encourager la régénération. C'est incompréhensible.

Un peu de pragmatisme ne ferait pas de mal surtout quand des solutions existent, parfois inspirées de pratiques anciennes (comme la plantation de haies, par exemple, ou le respect des pollinisateurs), parfois liées à l'usage de technologies avancées (l'intelligence artificielle pour l'irrigation, par exemple).

La recherche de l'intérêt général passe par le respect de la science. Se peut-il que le Parlement et le gouvernement de la France ignorent les alarmes de centaines d'experts, de biologistes, de médecins ? Depuis des années, le vivant disparaît dans des proportions inquiétantes, l'eau vient à manquer. Des scientifiques du monde entier regroupés dans l'IPBES [*la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, l'équivalent du GIEC pour la biodiversité*] ont montré que le climat, la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé sont liés. Au moment où l'administration Trump nie les enjeux climatiques et sape la recherche indépendante, la France s'honorerait de faire la loi de manière éclairée, moins perméable aux lobbys.

Lire aussi | [Loi Duplomb : « La place accordée à la science dans la décision publique reste incertaine, peu normée et profondément vulnérable »](#)

Enfin, ce texte révèle aussi un contresens sur l'Europe. Ses partisans s'abritent derrière l'autorisation, dans l'Union européenne [UE], de certains pesticides (néonicotinoïdes) interdits en France. C'est un mauvais prétexte. La construction européenne n'a pas été faite pour encourager le nivellement par le bas. Le marché intérieur est régulé. Si les commissaires et nos partenaires sont laxistes, la France peut mobiliser les scientifiques et la société civile de toute l'UE et user de son influence. Nous aurions des alliés : 85 % des Européens continuent de voir le dérèglement du climat comme un problème grave (sondage Eurobaromètre de juin 2025).

Des signaux contradictoires

Qu'il s'agisse de la politique agricole commune, des accords commerciaux (avec le Mercosur ou, récemment, avec les Etats-Unis), comme des promesses d'adhésion faites à l'Ukraine, grande puissance agricole, quelle Europe voulons-nous désormais ?

La loi Duplomb a choisi les plus grandes exploitations, les fermes hors-sol, où sont élevés des centaines de cochons, et les mégabassines destinées à irriguer des cultures inadaptées à la hausse des températures. Est-ce porteur d'avenir ? Les algues vertes en Bretagne montrent les dégâts de l'agriculture intensive. Les premiers à en souffrir sont les ruraux.

Lire aussi | [Fabrice DeClerck, chercheur : « La loi Duplomb ignore les liens entre agriculture, santé, climat et biodiversité »](#)

Lors de la sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris en 2017, le président de la République a réagi en créant des coalitions de défense du climat. De même, en juin 2023, il a lancé avec les Britanniques un panel international [*l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits, IAPB*] visant à générer de nouvelles sources de revenus pour ceux qui cherchent à produire autrement, dans le respect du

vivant. Testant des pistes prometteuses pour des solutions fondées sur la nature, ce travail suscite un grand intérêt. Mais comment convaincre si la France envoie des signaux aussi contradictoires ?

Personne ne nie les dures conditions de vie des agriculteurs, ni le service éminent qu'ils rendent à la nation. Cependant, les normes agricoles concernent aussi les consommateurs, les urbains, elles touchent à notre rapport à l'Europe, à la planète. Le Conseil constitutionnel a tranché en droit. En démocratie, sa décision doit être respectée. Rien n'interdit cependant de remettre sur le métier un texte qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Lire aussi | [« La classe politique déserte l'écologie au moment même où celle-ci s'installe dans le quotidien des Français »](#)

La nature n'obéira pas aux hommes qui en abusent. Au-delà des polémiques politiciennes, la loi Duplomb n'est qu'une rustine. Elle n'empêchera pas l'eau de se raréfier, ni les sols de s'épuiser. Notre modèle économique actuel, parce qu'il ignore la nature, est intenable. Combien d'incendies, d'inondations et de maladies faudra-t-il pour comprendre ?

 **Sylvie Goulard** a été députée européenne (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe) de 2009 à 2017. Ex-ministre des armées d'Emmanuel Macron de mai à juin 2017, elle a été sous-gouverneure de la Banque de France de 2018 à décembre 2022. Elle co-préside le Panel international consultatif sur les crédits biodiversité (IAPB) lancé en 2023 par la France et le Royaume-Uni, et s'exprime ici à titre personnel.

Sylvie Goulard (Ancienne eurodéputée)

Services *Le Monde*

Découvrir

Phosphore x Le Monde : le nouvel hebdo numérique des 14-19 ans

Calculez votre empreinte carbone et eau avec l'Ademe

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Voir plus

